

Chères lectrices, chers lecteurs,

Aujourd'hui, nous pouvons constater le réveil des anciens empires d'avant la Grande Guerre. Les Turcs se voient refonder l'Empire ottoman, les Russes retrouver la grandeur de la puissance des tsars et même de l'Union soviétique, l'Inde débarrassée de l'occupation anglaise rechercher la gloire des maharadjas d'antan. La Chine se réapproprie la grandeur de l'époque Ming. La France et l'Angleterre se consolent avec ce qui leur reste de leur prééminence coloniale. Les Anglais peuvent encore jouer les grands avec le Commonwealth, les Français commencent à perdre sur tous les plans et n'ont pratiquement plus d'influence dans les pays de leurs ex-territoires. Une belle preuve, c'est le recul de la langue française partout dans le monde. J'ai le souvenir qu'au Viêt-nam, à Saïgon du temps où je pratiquais la ligne avec les Chargeurs Réunis, il apparaissait très difficile de trouver des jeunes s'exprimant dans notre langue. De même en Russie, où nous avons une certaine réputation avec notre culture grâce à nos écrivains et les derniers reflets du Roi Soleil et de Versailles, même si Napoléon n'y avait pas laissé un grand souvenir, notre langue disparaît. Pourtant, à Saint-Pétersbourg, vous y trouvez les bibliothèques de Voltaire et de Diderot. Essayez de chercher des livres en français chez les libraires de cette ville et à Moscou, vous aurez du mal à en trouver. Pourtant, notre langue y est apprise et j'ai été surpris par la qualité de l'expression française des Russes francophones. De même à Buenos Aires, en vous promenant au milieu des immeubles haussmanniens, les libraires proposant des ouvrages dans notre langue sont de plus en plus rares.

En ce qui concerne la culture, les États-Unis nous ont volé la vedette depuis la Seconde Guerre. L'empire américain reste omniprésent dans le monde. Nos auteurs, nos musiciens, nos artistes, nos hommes politiques et tout le langage courant s'expriment de plus en plus dans une langue entachée d'anglicismes.

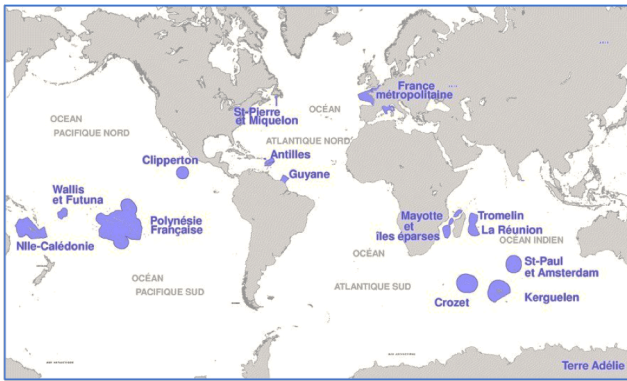


L'empire méconnu des Français !

En deux siècles, nous avons connu deux empereurs autoproclamés et un empire, dit colonial. Depuis, nous demeurons recroquevillés dans nos frontières qui restent, il faut le dire, de vraies « passoires ». Nous voudrions nous exalter avec cette Europe aux rouages si compliqués, avec le handicap majeur, que chaque société n'a pas le même sens de l'égalité économique. La France se veut une grande nation, mais il apparaît incontestable que notre surface terrestre hexagonale n'a rien d'équivalent avec un pays comme la Russie. Aux mains des dirigeants de ce type de nation, nous ne sommes plus qu'un joyeux petit pantin.

Où est le temps où nous pouvions mettre dans la balance des différences internationales nos terres extra hexagonales, notre démographie, nos forces armées, nos talents industriels et économiques, notre culture si enviée pendant des siècles, que nos amis Européens ne cessaient de nous imiter ? Je pense aux palais de Saint-Pétersbourg et de sa banlieue, de Vienne et d'ailleurs, palais qui ont tous un petit air versaillais. Où est le temps, pas si lointain que cela, où Paris, où la France, restaient la coqueluche des plus grands artistes étrangers ? Sans remonter très loin dans le temps, je me souviens que les Germanopratinis habitaient le centre du monde littéraire et artistique. Aurions-nous perdu notre quintessence typiquement française ?

Pourtant nos compatriotes ignorent totalement que notre pays possède un empire qui ne



voit jamais le soleil se coucher. Il a pour nom Zone économique exclusive, dite ZEE. Il est matérialisé par une vaste surface d'eau de mer de 11 691 000 km², nous figurons même devant les États-Unis (11 351 000 km²) et l'Australie (8 149 250 km²). Cela résulte de la Convention de Montego Bay signée le 10 décembre 1982 et mise en applications le 16 novembre 1994, après ratification ou adhésion de 60 États. En 2014, la Convention fut signée

par 157 États. Le texte compte 320 articles, dont les principaux ci-dessous :

- L'interdiction pour les États riverains d'entraver le passage dans les détroits et l'obligation de faciliter leur navigation par une signalisation adéquate (art. 44)
- La création des zones économiques exclusives (ZEE). Le texte définit la ZEE comme une bande limitée par la ligne des 200 milles nautiques (370 km) à partir de la ligne de base en l'absence d'autre rivage. Si le rivage la plus proche demeure à moins de 200 milles nautiques, on trace en principe la frontière à mi-distance des lignes de base des deux États riverains. La convention fixe les droits d'exploitation à l'intérieur de cette zone, par exemple le droit à la construction d'îles artificielles (art. 60).
- Un droit des États sans littoral (art. 69), notamment le droit « de participer, selon une forme équitable, à l'exploitation d'une part appropriée du reliquat des ressources biologiques des ZEE des États côtiers de la même sous-région ».
- La liberté en haute mer ouverte à tous les États, côtiers ou sans littoral (art. 87). Cette liberté inclut la navigation, le survol, la pose de câbles sous-marins et de tubes, la pêche, la recherche scientifique.
- La lutte contre le transport d'esclaves (art. 99), la lutte contre la piraterie ((art. 100 à 107), la conservation des ressources biologiques en haute mer (art. 119) ... (Géo Confluences École Normal Sup Lyon - Eduscol)

Dernièrement, j'ai apprécié la création du Ministère de la mer de France qui, avec notre vaste zone océanique, devrait prendre prochainement une ampleur souhaitée.

Vous connaissez mes causeries dans lesquelles je ne cesse de faire l'apologie d'une véritable culture marine pour notre pays. Je parle également de l'esprit marin qui devrait tous nous animer, même si nous habitons aux confins terrestres de notre hexagone.

Je ne suis pas un spécialiste de l'exploitation économique de notre immensité océane, seulement un lecteur de revues comme vous. Et j'ai appris qu'un jour notre nourriture serait pour une grande partie issue des océans : la pêche, les fermes marines, la conchyliculture bien connue avec huîtres et moules, la récolte des algues nourricières, et peut-être autre chose dont je n'ai nulle conscience. Je pense que nos savants et spécialistes s'occupent déjà de ces ressources potentielles. La production perlière dans le Pacifique n'apparaît pas négligeable, il faut en tenir compte.

Qu'il existe une possibilité d'exploitation des ressources minières du sous-sol marin de nos rivages, là aussi, nous avons l'expérience de la production pétrolière.

Que dire du transport maritime ? Je sais qu'il existe des ingénieurs et marins du commerce qui se préoccupent d'améliorer ce secteur. Maîtriser notre transport maritime demeure une

précaution salubre, par exemple pour les liaisons entre la métropole et nos Territoires d'Outre-Mer.

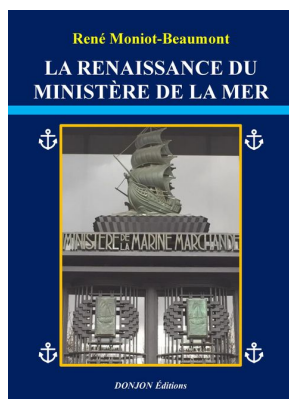
La recherche médicale devrait y trouver aussi des sources d'éléments pour améliorer le sort des malades. Sans compter la production d'énergies électriques ou gazeuses, ce qui ne veut pas dire que je considère les éoliennes comme un mal nécessaire à cela. Des moulins au milieu des mers (?).

Dans cette liste non exhaustive, je n'oublie pas le tourisme avec ses croisières, son immobilier sur pilotis de nos îles lointaines, les sports nautiques avec son sublime Vendée-Globe.

Je n'oublie pas la construction navale ni la plaisance. Je néglige certainement un bon nombre d'activités par manque de savoirs dans des domaines où je suis loin d'être un grand connaisseur. Il faut rajouter toutes les infrastructures terrestres comme les ports et tous les services humains et matériels pour en assurer l'entretien.

Vous avez compris que le potentiel de notre territoire salé reste pratiquement incommensurable. Maintenant il devient urgent de réfléchir à ce que devrait être une grande politique maritime pour gérer ce bien dans l'intérêt de notre peuple.

Il faut que le pavillon national flotte de plus en plus dans tout le royaume de Neptune. Nous pourrions faire mentir la terrible phrase du général Bigeard : 'Adieu ma France', tout le pays coule ! Quand nous pensons que notre nation demeurait, en 1975, la deuxième puissance économique mondiale, derrière les États-Unis.



Aujourd'hui, nous avons, depuis peu, un Ministère de la mer, la première ZEE au monde, mais, curieusement j'entends rarement des discours de nos élites politiques, pour parler de notre empire d'eau salée. Nous restons, avec notre esprit de terriens, ancrés à notre terre. L'esprit de découverte et d'aventure, pour aller de l'avant, semble avoir déserté l'imaginaire individuel français. Dans ma jeunesse, il était de bon ton de dire à sa progéniture : *choisis un travail dans l'administration, tu auras la garantie de l'emploi jusqu'à la fin de tes jours* ! Cette phrase a fait malheureusement de la route.

Il me semble évident que les seuls domaines où nous pourrions agir rapidement en vue d'essayer de trouver un espoir dans notre domaine marin, restent l'éducation, la culture, les souvenirs historiques, et favoriser les rencontres entre le monde maritime telles la Marine Nationale, la marine marchande, la pêche, etc... Existe-t-il des programmes scolaires qui présentent les activités maritimes françaises et d'outre-mer ? ... N'hésitez pas à me les faire connaître....

Avez-vous déjà vu un conférencier se réclamant du monde maritime franchir les portes de nos collèges, lycées et autres entités ? Cela reste plutôt rare !

Je me souviens de l'époque où la *Jeanne d'Arc* était notre ambassadrice sur tous les flots du monde. Elle a été sacrifiée au nom de la financiarisation à outrance de notre pays. Il fallait faire des économies, comme Rome, qui avait remplacé ses centurions par ceux qu'elle appelait les barbares nordiques. L'Empire romain a disparu ! Pourquoi pas un nouveau bateau-école associant les vocations marines de nos jeunes Français ? À chacun ensuite de prendre la voie qui semble convenir à sa destinée. La marine marchande n'était pas de reste. Je me souviens de l'accueil du directeur, le professeur d'hydrographie, Monsieur Rapidel, de l'École Nationale de la Marine marchande de Paimpol, disant : « Après cette école, n'oubliez pas, jeunes gens, que vous devenez avec vos navires, les ambassadeurs de la France ! ». Cela, nous ne l'avons jamais oublié.

Il est nécessaire de générer un esprit mer dans notre peuple. Comme vous avez pu vous en rendre compte, j'insiste souvent pour que chaque jeune Français s'attribue cela. Le jour où les filles et les garçons de nos établissements scolaires et de toutes nos régions considéreront que la France ne demeure pas qu'un Hexagone terrestre, mais qu'il existe des îles et Territoires d'Outre-Mer français bordés de vastes zones d'eau salée sur toute la planète, nous redeviendrons une puissance maritime incontournable.

Il devient urgent de redresser la barre et d'éviter de se laisser dériver au gré des desiderata de courants contraires à notre nécessité française.

Cette étude ne reste qu'un petit batardeau dans la situation actuelle de notre peuple marin d'hier et à venir. Notre Empire océanique a besoin de nos jeunes compatriotes !

René Moniot Beaumont

Littérateur de la mer
Académie de marine (ip)

Novembre 2020